

UFF ACTIONS FRANCE (part M)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

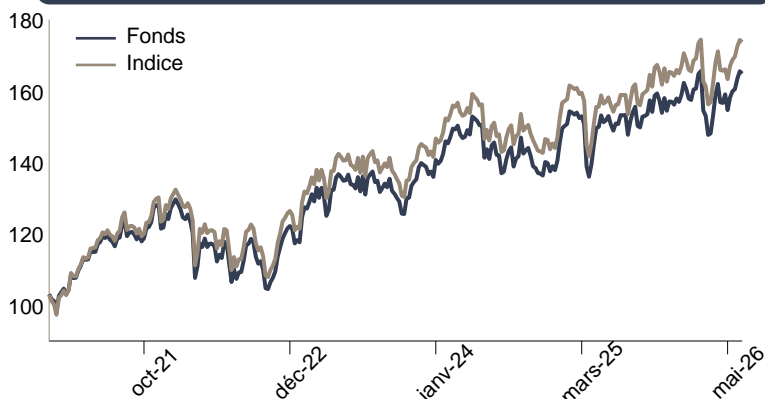
Profil de risque



Chiffres clés au 30/06/2026

Valeur liquidative	2108.61 €	Nombre de positions	35
Actif net du fonds	149.89 M€	Taux d'investissement	100.54%

Evolution de la performance



L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	3.47%	3.27%	0.20%
YTD	4.77%	4.96%	-0.19%
3 mois	10.08%	9.39%	0.69%
6 mois	4.77%	4.96%	-0.19%
1 an	10.02%	11.97%	-1.95%
3 ans	21.56%	23.03%	-1.47%
5 ans	40.72%	46.54%	-5.82%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	14.91%	Ratio de Sharpe	0.54
Volatilité de l'indice	14.52%	Ratio d'information	-0.93
Tracking Error	2.09%	Beta	1.02

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Bnp Paribas	Totalenergies Se
Danone	Dassault Systemes Se
Kering	Air Liquide Sa
Essilorluxottica	
Pernod Ricard Sa	

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	9.03%	Industrie
Safran Sa	7.17%	Industrie
Airbus Se	6.19%	Industrie
Totalenergies Se	6.08%	Energie
Bnp Paribas	5.76%	Finance
Air Liquide Sa	5.11%	Matériaux
L'Oreal	4.61%	Consommation de base
Axa Sa	4.54%	Finance
Lvmh Moet Hennessy L	4.09%	Consommation discrétionnaire
Vinci Sa	4.07%	Industrie
Total	56.64%	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Safran Sa	1.00%	Totalenergies Se	-0.72%
Airbus Se	0.68%	Essilorluxottica	-0.17%
Bnp Paribas	0.53%	Capgemini Se	-0.17%
Axa Sa	0.45%	Orange	-0.09%
Danone	0.40%	Kering	-0.03%
Total	3.06%	Total	-1.17%

Caractéristiques de la part

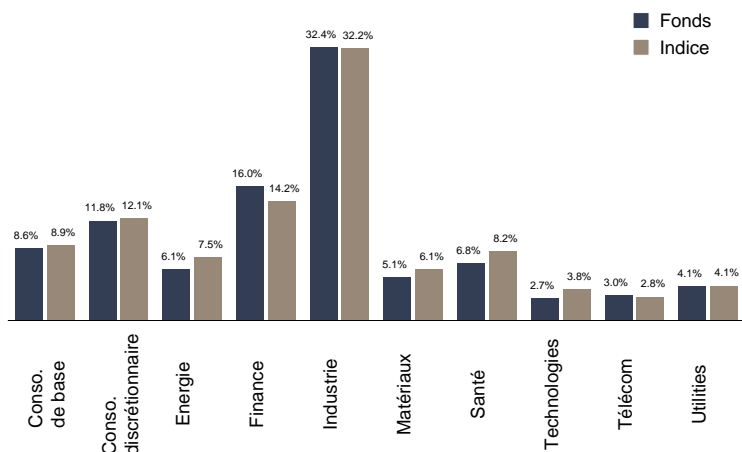
Code ISIN :	FR0011351659	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	01/03/2013	Droit d'entrée (max) :	5.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	1.75%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Gérant financier

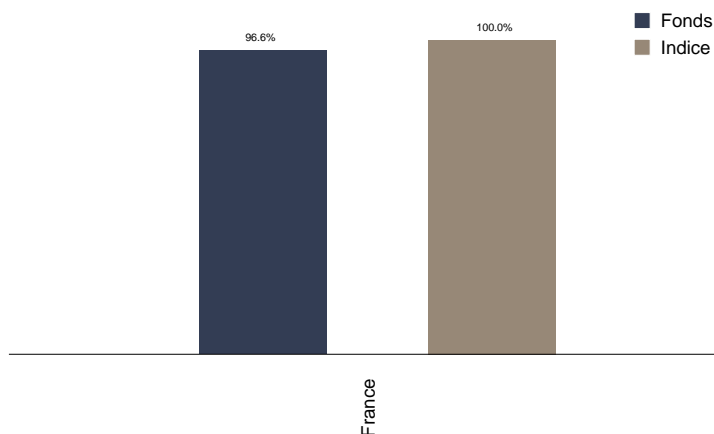


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2026 Fonds	-0.28%	5.12%	-9.21%	4.22%	2.08%	3.47%							4.77%
Indice	-0.32%	5.39%	-8.66%	4.00%	1.85%	3.27%							4.96%
2025 Fonds	7.74%	2.11%	-3.25%	-1.44%	3.80%	-0.93%	1.16%	-1.25%	2.55%	2.10%	-0.15%	0.56%	13.28%
Indice	7.82%	2.11%	-3.56%	-1.80%	3.28%	-0.88%	1.47%	-0.90%	2.76%	2.83%	-0.02%	0.41%	13.86%
2024 Fonds	1.56%	3.04%	3.49%	-1.66%	1.75%	-6.26%	0.85%	1.44%	0.09%	-3.76%	-1.86%	2.27%	0.47%
Indice	1.90%	3.27%	3.32%	-1.79%	1.29%	-6.28%	1.49%	1.40%	0.28%	-3.80%	-1.68%	2.21%	1.15%
2023 Fonds	9.22%	2.41%	0.52%	2.75%	-3.98%	4.30%	1.24%	-2.41%	-2.43%	-3.09%	5.88%	3.08%	17.96%
Indice	9.51%	2.62%	0.83%	2.88%	-4.21%	4.45%	1.38%	-2.42%	-2.40%	-3.43%	5.93%	3.04%	18.73%
2022 Fonds	-2.52%	-5.31%	-0.21%	-1.51%	0.49%	-8.43%	8.88%	-5.02%	-5.75%	8.73%	7.38%	-3.60%	-8.41%
Indice	-2.07%	-4.86%	0.10%	-1.41%	0.12%	-8.25%	8.98%	-5.02%	-5.83%	8.75%	7.58%	-3.84%	-7.37%
2021 Fonds	-2.06%	5.30%	5.63%	3.59%	3.20%	0.98%	1.17%	1.20%	-2.12%	4.61%	-1.84%	6.16%	28.46%
Indice	-2.64%	5.63%	6.48%	3.51%	3.71%	1.15%	1.63%	1.02%	-2.24%	4.76%	-1.53%	6.46%	31.07%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois de juin a encore été rythmé par la signature et la mise en œuvre d'un MOU (Memorandum of Understanding) entre les États-Unis et l'Iran, afin d'engager des discussions pendant une durée de 60 jours en vue d'une résolution définitive du conflit qui les oppose. Dans une moindre mesure, il a également été marqué par les opérations militaires musclées de l'État hébreu contre la milice terroriste du Hezbollah, alliée de l'Iran. Cet arsenal de mesures militaires et diplomatiques a d'ailleurs conduit le gouvernement libanais à conclure un accord historique avec Israël, l'engageant à déployer l'armée régulière jusqu'à la frontière israélienne et, par conséquent, à désarmer définitivement les forces irrégulières financées par l'Iran.

Ces négociations ont entraîné des répercussions réelles sur les marchés financiers, mais aussi sur les décisions de la Banque centrale européenne, dont le Comité de politique monétaire s'est réuni le 11 juin, soit une semaine avant la signature électronique du fameux accord. Ainsi, comme cela avait déjà été largement anticipé par les marchés, l'institution de Francfort a relevé ses trois principaux taux directeurs d'un quart de point. Cette décision n'aurait peut-être pas été prise si la réunion s'était tenue après le 18 juin, dans la mesure où le prix du pétrole affiche, sur le mois, un recul de l'ordre de 24 %, et de 20 % depuis le 11 juin.

Par effet de corrélation, ce sont tous les actifs les plus spéculatifs qui reculent fortement sur le mois, à l'instar de l'or (-10 %), de l'argent (-20 %) ou encore du Bitcoin (-20 %). Face à ces reculs, qui s'apparentent parfois à des krachs, les mouvements des marchés actions sont d'ampleur bien moindre. En Europe, le CAC 40, l'Euro Stoxx 50 et le Stoxx 600 progressent à nouveau respectivement de 2,9%, 4,7% et 2,6%, portés par les institutions financières (+7,6 %), mais freinés par le secteur du pétrole et du gaz (-5 %). Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq reculent respectivement de 1% et 2,8 %, tandis que le secteur technologique perd plus de 3 %, et ce malgré une nouvelle progression des valeurs liées aux semi-conducteurs. Cette légère correction s'explique probablement par le fait que ce secteur avait progressé de plus de 36% entre fin mars et fin mai 2026.

Sur le mois, le secteur industriel a été un contributeur positif à la performance, bénéficiant à la fois d'un effet d'allocation favorable et de la forte progression de Safran. Par ailleurs, nous avons progressivement réduit l'exposition du portefeuille au secteur pétrolier, après l'avoir renforcée au début du conflit en Iran. L'apaisement des tensions dans la région, conjugué au repli du prix du baril, a entraîné des prises de bénéfices significatives sur les valeurs énergétiques, dont nous avons su tirer parti.

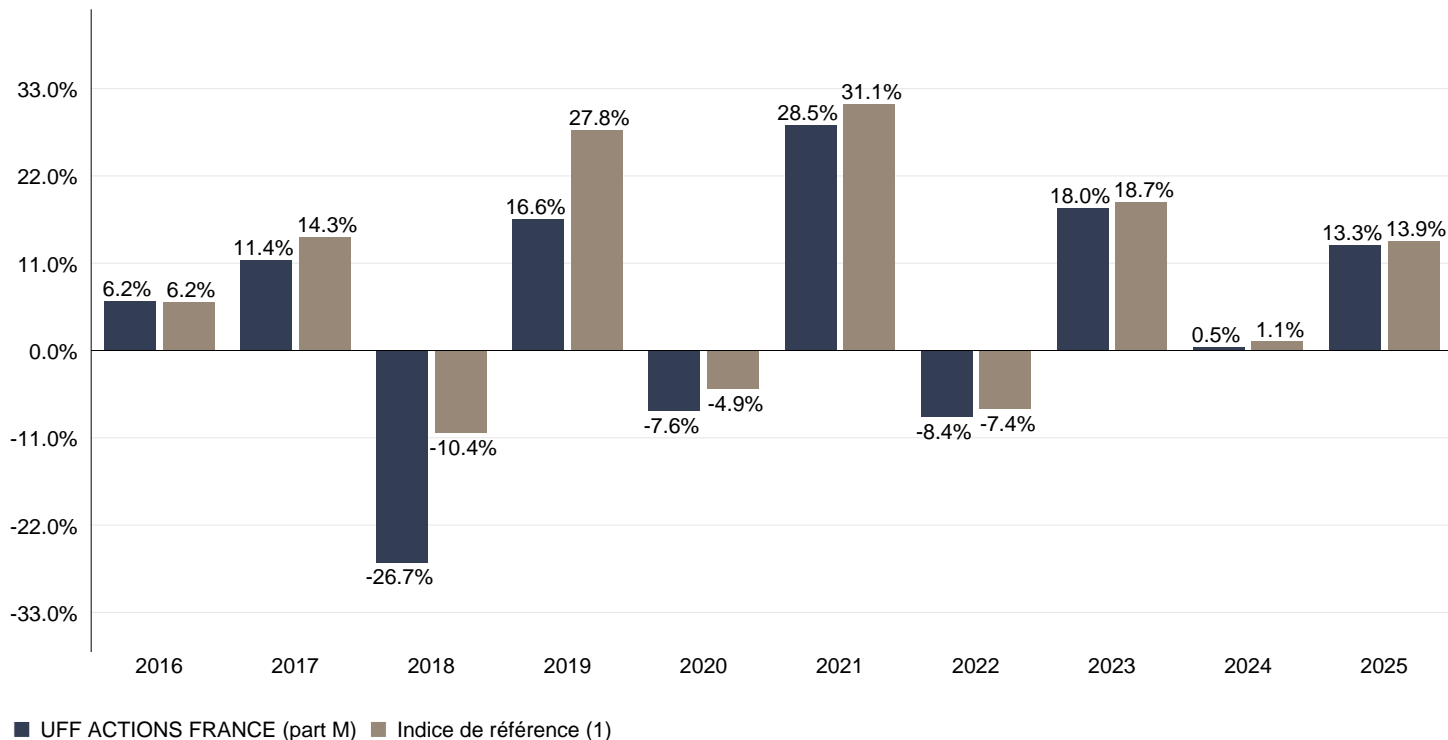
Sur le plan des opérations, nous avons engagé une rotation sectorielle en faveur des valeurs de consommation, qui présentent un retard de performance marqué depuis le début de l'année dans un contexte d'incertitudes persistantes. Les renforcements opérés sur des titres tels que Danone, EssilorLuxottica et Pernod Ricard n'ont toutefois pas encore produit les effets escomptés. Enfin, nous avons cédé l'intégralité de notre position en Dassault Systèmes à la suite d'un échange avec le management, qui n'a pas permis de lever nos interrogations quant à la capacité du groupe à aborder le développement de l'intelligence artificielle comme un levier d'opportunités plutôt que comme un risque de disruption.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

Date de création : 01/03/2013

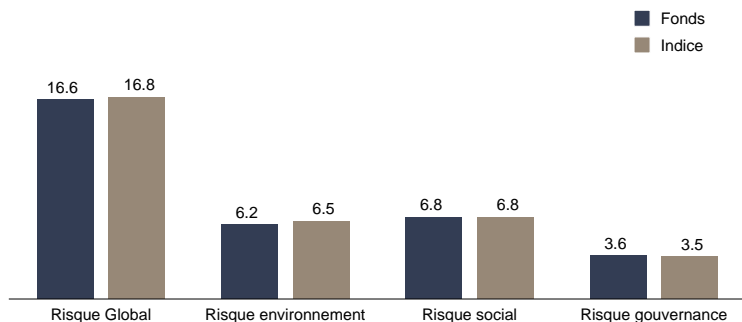
Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Risque ESG

Fonds	Score	Couverture
Indice	16.6	96.07%
	16.8	100.00%

Risque par pilier



Top 10 émetteurs : risque ESG

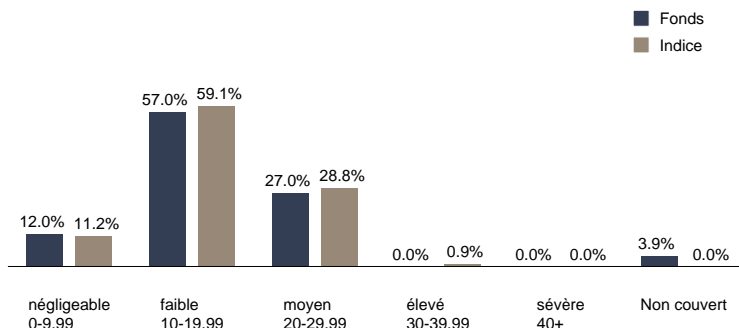
Nom	Poids	Risque ESG
Schneider Electric S	8.98%	7
Bureau Veritas Sa	0.64%	8
Publicis Groupe	1.43%	9
Kering	0.97%	10
Capgemini Se	0.81%	10
Hermes International	3.33%	11
Spie Sa	0.56%	12
Bnp Paribas	5.73%	12
Danone	2.94%	13
Essilorluxottica	2.93%	13
Total	28.32%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/06/2026	Fonds	Indice	Relatif
Total	1483	1500	-17

Répartition par risque ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	6.16%	6722
Michelin	0.82%	4802
Totalenergies Se	6.05%	2511
Safran Sa	7.13%	2490
Societe Generale Sa	3.72%	2169
Air Liquide Sa	5.08%	2155
Credit Agricole Sa	1.32%	2058
Engie	2.64%	2019
Cie De Saint Gobain	2.01%	1927
Schneider Electric S	8.98%	1521
Total	43.91%	

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés) et ne pas avoir un risque ESG sévère (note inférieure à 40). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non couverts ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Méthodologie MorningStar Sustainability

Notre évaluation des risques ESG repose sur la méthodologie officielle Morningstar Sustainability ESG Risk Ratings. Cette approche rigoureuse permet de mesurer le degré de risque économique non géré lié aux enjeux ESG, en combinant une analyse de l'exposition aux risques et de la capacité de gestion de l'entreprise. Elle garantit une comparabilité entre entreprises et secteurs grâce à une notation standardisée et dynamique. Les entreprises sont classées dans cinq catégories de risque ESG : négligeable, faible, moyen, élevé et sévère, sur une échelle ouverte allant de 0 à plus de 40.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.